



Jou malè pa ni pran gad !!!

Dans l'urgence, du provisoire, ouiMais pas dans n'importe quelles conditions !!!

Dans le contexte du mouvement social de lutte contre la vie chère qui secoue la Martinique et des débordements en marge de ce conflit, le Centre des Finances Publiques du Marin a été pris pour cible dans la nuit du 9 au 10 octobre 2024. Le feu de poubelles a endommagé le volet ainsi qu'une bonne partie de l'accès au hall d'accueil du site.

Après s'être rendue sur place, notre direction a pu constater les dégâts et elle a mis en place des mesures provisoires afin surtout d'assurer l'accueil du public.

Tout en soulignant la démarche bienveillante, les dispositions rapidement prises pour les agents n'ayant pas d'obligation d'être en présentiel, l'UNION CGT-FO-FSU dénonce toutefois, les conditions de travail, bien que provisoires que subissent les agents contraints d'assurer l'accueil du public ;

- espace occupé par 4 agents, beaucoup trop petit (bien au-dessous des normes fixées de 9m²/ agent)
- confidentialité, normes sonores non respectées
- Sécurité des agents fortement négligée. (issues de secours..., sécurisation de la seule porte à revoir, intrusion dans l'espace de travail possible sans trop de difficulté...)
- alourdissement des opérations comptables d'encaissement, nécessitant de l'écriture manuelle, puis du retraitement.

L'UNION CGT-FO-FSU exige aujourd'hui et sans délai, que ces agents assurant l'accueil du SIP du Marin, soient placés, bien que provisoirement, dans un local où TOUTES les normes sanitaires et de sécurité sont respectées.

